

100 %  
de réussite

## CERTIFICAT DE SPECIALITE COMPLEMENTAIRE au Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

**Public concerné :** Le Certificat de Spécialité Complémentaire au DEAES est accessible à tout professionnel titulaire d'un DEAES, d'un DEAVS, d'un CAFAD, d'un DEAMP, d'un CAFAMP ou d'une MCAD et souhaitant changer de cadre de travail ou de public accompagné.

**Durée de la formation :** 322 heures (147 heures en centre de formation et 175 heures sur le terrain professionnel dans la spécialité choisie)

### Le Certificat de Spécialité Complémentaire au DEAES

Il complète les diplômes d'Etat d'AES, d'AVS, d'AMP ou la MCAD.

L'Accompagnant Educatif et Social a pour mission d'assurer des fonctions et des missions d'accompagnement auprès de différents publics et lieux de vie (au domicile, en structure de vie collective, dans le cadre de l'éducation inclusive et de la vie ordinaire).

Chaque candidat au Certificat de Spécialité Complémentaire au DEAES peut donc valider selon son choix une des 3 spécialités : accompagnement à la vie au domicile, à la vie en structure collective ou à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire afin de compléter sa professionnalisation.

### Programme de la formation :

La formation théorique et pratique se décompose en quatre domaines de formation (DF).

#### FORMATION THEORIQUE : 147 h

**DF1** « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale » : 14 h d'enseignements de spécialité.

**DF2** « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité » : 63 h d'enseignements de spécialité.

**DF3** « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés » : 28 h d'enseignements de spécialité.

**DF4** « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne » : 42 h d'enseignements de spécialité.

#### FORMATION PRATIQUE : 175 h

Elle permet à chaque candidat de compléter sa professionnalisation selon la nouvelle spécialité choisie.

### Les + ESSSE :

- Une école qui forme aux métiers du médico-social et de l'aide à domicile depuis plus de 25 ans !
- Un accompagnement individualisé par les équipes pédagogiques et administratives
- Une équipe de formateurs permanents complétée par des professionnels en activité
- Des lieux de stages nombreux et variés
- Une école d'accès très facile par les transports en commun
- Un Centre de Ressources Documentaires spécialisé
- Connexion Wi-Fi dans tout l'établissement

### Formation éligible au CPF pour les salariés et les demandeurs d'emploi.

Des solutions de financement existent. Pensez à étudier vos droits, selon votre situation, auprès de votre employeur ou de Pôle Emploi.

Salariés : Plan de Formation, Compte Personnel de Formation (CPF)...

Pôle Emploi : Compte Personnel de Formation (CPF), Aide Individuelle à la Formation...

**Nous pouvons vous accompagner dans le montage du financement.**

### Comment s'inscrire ?

- Adressez le dossier d'inscription dûment complété (téléchargeable sur notre site ou remis lors de votre participation à une réunion d'information collective).

- Prenez rdv avec la Responsable de la formation AES du site sollicité (Lyon ou Valence) qui vous recevra pour un entretien portant sur votre projet professionnel.

N'hésitez pas à nous contacter en nous écrivant à [admission@esse.fr](mailto:admission@esse.fr)

**ESSSE Lyon :**  
Le sémaphore  
20 rue de la Claire CP320  
69337 Lyon Cedex 09  
Tél : 04.78.83.40.88

**ESSSE Valence :**  
103 avenue Maurice Faure  
26000 Valence  
Tél : 04.75.86.30.55